

## La démarche RSO du réseau - Académie d'Orléans Tours

---

Pour répondre aux enjeux environnementaux, sociétaux, et éthiques devenus primordiaux dans notre société, le Réseau de la formation professionnelle de l'académie d'Orléans-Tours poursuit son engagement dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO).

### **Le Réseau de la formation professionnelle de l'académie d'Orléans-Tours s'engage dans le domaine social :**

Les principes de responsabilité sociale et éthique guident le Réseau dans sa gestion des ressources humaines :

- Au travers de son engagement sur le **Label Diversité dans la fonction publique** qui vise à prendre en compte toutes les discriminations au sens de la loi (âges, apparence physique, appartenance, santé, identité sexuelle, handicap....) et ce, dans toutes les étapes liées à la gestion des ressources humaines : embauche, formation, promotion interne des collaborateurs.
- **Égalité des salaires à poste équivalent** : les grilles de rémunération des personnels sont communes au réseau, sans distinction entre les hommes et les femmes.
- **Égalité d'accès aux postes à responsabilité** : les femmes sont représentées dans toutes les fonctions.
- **Développement des compétences** : le Réseau favorise le parcours professionnel de ses collaboratrices et collaborateurs tout au long de leur carrière et valorise leurs compétences et leur développement notamment en favorisant l'accès à la formation. Il prend en compte leurs besoins et attentes identifiés lors de l'entretien professionnel. Un plan de formation adapté est mis en œuvre dans le cadre du plan de professionnalisation des acteurs du réseau ou par le financement d'une formation. Pour faciliter l'accès à la formation et limiter les transports, l'offre de formation du plan de professionnalisation est déployée sur les territoires en fonction de l'origine géographique.
- **Equilibre vie professionnelle/vie privée** : Le Réseau facilite la conciliation de la vie privée et de la vie professionnelle de ses collaborateurs. Ainsi, il permet une flexibilité des horaires dans le respect d'un cadre de fonctionnement et des obligations statutaires. Le niveau académique favorise la mise en œuvre du télétravail pour les personnels de catégorie A. La gestion des congés est organisée en trois périodes de recueil des souhaits pour permettre une planification anticipée tant personnelle que professionnelle.
- **Accompagnement des personnels** : le Réseau facilite l'accès aux dispositifs à destination des personnels, tels que le RH de proximité, les services médico et sociaux pendant leur temps de travail.
- **Qualité de vie au travail** : chaque structure du Réseau organise chaque année plusieurs moments conviviaux qui renforcent les liens entre les services et les salariés et participe à la qualité de vie au travail. L'organisation de temps d'information collective contribue à développer l'appartenance à la structure et au réseau. Les modalités d'animation sont également adaptées pour favoriser l'implication de tous.

- **Un référent Handicap** est identifié dans chaque structure. Ce dernier sensibilise à l'interne sur la question du handicap, veille à la compensation du handicap par des aides techniques, des adaptations de l'existant, des solutions organisationnelles, voire des aides humaines spécifiques.

### **Le Réseau de la formation professionnelle de l'académie d'Orléans-Tours s'engage dans le domaine environnemental**

Le Réseau se positionne en tant qu'acteur éco responsable. Différentes pratiques visent à maîtriser et à réduire son impact sur l'environnement :

- **Dématérialisation** : le réseau investit au travers de plateformes collaboratives (DTS et Confluence) et accompagne les personnels dans leur utilisation quel que soit les services. Le réseau contribue à réduire son empreinte carbone grâce à une baisse de la consommation de papier et à la diminution du nombre de pièce jointe dans la messagerie électronique.
- **Rationalisation des impressions** : les pratiques suivantes sont encouragées : impression en noir et blanc, systématisation de l'aperçu avant impression, impression en recto-verso, utilisation d'imprimantes en réseau) ;
- **La collecte des déchets** en vue de les recycler (collecte du papier, des toners, des cartouches ...) est organisée de même que la ré-utilisation du papier imprimé inutilement (bloc-notes, brouillons...),
- **L'achat de produits** pour le fonctionnement des structures cible prioritairement des produits verts ou **éco labellisés**,
- **Limitation des déplacements** : prise en charge par l'administration de 50% du coût des transports en commun pour le trajet domicile-travail ; recours à la visioconférence ; encouragement au co-voiturage pour limiter les déplacements professionnels,
- **Des actions de sensibilisation** sont organisées au moins une fois par an pour encourager les personnels à des conduites écoresponsables : eau, lumière, chauffage, climatisation, appareils en veille, consommation raisonnée des fournitures ...).

### **Le Réseau de la formation professionnelle de l'académie d'Orléans-Tours s'engage dans le domaine économique**

Dans le cadre de son activité, le Réseau agit en lien avec ses partenaires et clients à l'échelle de son territoire :

- **Maillage territorial** : les sites de réalisation du réseau des GRETA sont implantés sur l'ensemble de la région Centre Val de Loire. Ils apportent une réponse formation au plus près des besoins,
- Intégration des problématiques de développement durable dans le contenu pédagogique des actions de formation,
- **Offre de formation dans le domaine du développement durable**, le développement de formation dans ce domaine est encouragé et accompagné par l'échelon académique. Le réseau s'engage dans les actions de la COP 2020 mis en place par le conseil régional.
- **Conception de parcours à distance** à partir des plateformes de formation,

- **Actions de sensibilisation au recrutement, à l'accueil et à l'accompagnement des stagiaires en situation de handicap** : le Réseau fait partie du réseau de référents Handicap des organismes de formation en Région Centre. Ce réseau, piloté par l'Agefiph, la Direccte et la Région, propose un programme de professionnalisation ouvert à tous les professionnels de l'orientation, la formation et de l'emploi sur le handicap. Un référent Handicap est nommé dans chaque structure,
- **Démarche qualité** : le Réseau est engagé dans une démarche d'amélioration continue pour répondre à la satisfaction des différentes parties intéressées.